



Collège Info n°4

Juin 2022

Bonjour,

Voici le quatrième bulletin d'information trimestriel du Collège, destiné aux adhérentes et adhérents des associations membres actifs et associés du Collège. Vous pouvez partager largement ce document autour de vous : https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2022/06/College-Info_4_juin_2022.pdf.

L'actualité, qu'elle soit internationale ou nationale, générale ou scientifique a été riche depuis le dernier numéro de ce bulletin. Une guerre a éclaté en Europe, un nouveau mandat présidentiel a commencé, suivi de la nomination d'un nouveau gouvernement et de l'élection d'une assemblée nationale de composition inédite. Le Collège a pris position sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie, interrogé les candidat.e.s sur leurs programmes, organisé ses premiers événements académiques, tenu son premier congrès annuel et sa première conférence de presse. Il a aussi commencé à être sollicité pour participer à des conseils stratégiques ou scientifiques institutionnels. Vous trouverez une description de ces actions dans les pages qui suivent.

Au sommaire de ce numéro :

Editorial : une nouvelle ministre à la Rue Descartes	3
Compte rendu du congrès 2022 du Collège, les 7 et 8 avril au Musée des Confluences à Lyon	4
Structuration du Collège	5
Composition du CA 2022	5
Composition du bureau 2022 élu par le CA	6
Appel à proposition de nouveaux membres associés	7
Première conférence de presse du Collège	7
Actions du printemps	7
Printemps de l'interdisciplinarité	7
Femmes en tête	8
Interpellation des candidat.e.s aux élections présidentielles	8
Travail des commissions thématiques	8
Commission enseignement scolaire du Collège et le plan Sciences dans le primaire	8
Commission doctorat	9

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

Guerre en Ukraine	9
Sollicitations	9
Cour d'appel	9
Conseil scientifique des Entretiens territoriaux de Strasbourg	9

Le bulletin n°5 sera publié à l'automne 2022.

Bel été et bonne lecture,



Patrick Lemaire
Président,
Collège des Sociétés Savantes Académiques de France
web: www.societes-savantes.fr
mail: presidence@societes-savantes.fr

Editorial : une nouvelle Ministre à la Rue Descartes

Comme sa prédécesseure, Sylvie Retailleau était avant sa nomination le 20 mai professeure d'université (en physique) et présidente d'université (Paris-Saclay). Elle a de plus présidé la commission de la recherche et de l'innovation de la CPU (France Université) et était membre du groupe de travail financement de la recherche lors de la préparation de la LPR. Une délégation de sociétés savantes avait alors été auditionnée, et nous avons apprécié sa qualité d'écoute, sa connaissance des dossiers et son discours franc, pragmatique et sans langue de bois. Elle prend la tête d'un ministère qui gagne 4 places dans l'ordre protocolaire mais dont l'intitulé perd le portefeuille de l'innovation (les conséquences de cette perte, sur le "contrôle" du Crédit Impôt Recherche par exemple, restent à déterminer).

La nomination de Sylvie Retailleau intervient à un moment marqué par une double défiance: celle croissante du public vis-à-vis des scientifiques et intellectuel.le.s, et celle du monde académique vis-à-vis de ses dirigeant.e.s. Une tâche prioritaire du ministère sera de retisser des liens de confiance avec le monde académique, après 5 ans d'isolement croissant, de mesures tatillonnes et de controverses délétères sur le wokisme, l'islamo-gauchisme ou le darwinisme scientifique, pour n'en citer que quelques unes... Espérons que les dirigeants d'institutions scientifiques et les membres du gouvernement privilégient dorénavant les faits et les analyses rigoureuses aux postures et petites phrases idéologiques sans fondement sérieux. Espérons également un plus grand respect des institutions représentatives comme le CNU ou le Comité National, qu'il vaut mieux faire évoluer que transformer progressivement en coquilles vides. En bref, osons rêver d'une situation où les universitaires, chercheuses et chercheurs se sentent soutenus par leur ministère dans l'accomplissement de leurs missions.

Rétablir ce climat de confiance est un prérequis pour conduire la nécessaire révision de la LPR de 2020. Idéologique, trop technique, décousue et insuffisamment ambitieuse, cette loi n'a pas été l'occasion qu'elle aurait dû être de porter une réflexion sur la place du monde académique dans la société française. En réduisant la finalité de la recherche au transfert de technologies et de savoir-faire vers les entreprises, cette loi a négligé le lien étroit entre recherche et enseignement supérieur et largement ignoré le rôle du monde académique dans la lutte contre la désinformation, les inégalités ou les dérèglements climatiques et environnementaux. Cette forte réduction des missions affichées du monde de la recherche publique, l'incapacité de la Ministre précédente à défendre le rôle de l'ESR dans la cité, a privé cette loi de toute ambition politique globale, et ainsi contribué à la perte de nombreux arbitrages financiers.

Peu de temps avant d'être nommée, Sylvie Retailleau a, lors d'une audition sénatoriale, appelé au raccourcissement du calendrier de la LPR, à la simplification des règles administratives et au lancement d'une Loi de Programmation de l'Enseignement Supérieur. Ses premières déclarations en tant que ministre indiquent qu'elle privilégie pour atteindre ces objectifs une méthode de gouvernement moins verticale que sa prédécesseure. Espérons qu'elle fera dans les faits une large place à la concertation et à la co-construction, dans le respect de la parole donnée. Il est en particulier urgent de mettre en place un plan pluriannuel ambitieux de création d'emplois pérennes, pour améliorer l'encadrement des étudiantes et des étudiants et pour convaincre les jeunes de se réinvestir dans les carrières académiques.

Enfin, ce quinquennat s'ouvre sur le retour de l'inflation, la remontée des taux d'intérêts, l'envolée du prix de l'énergie et la répétition des vagues pandémiques. Il est nécessaire à court terme d'aider les citoyens français - les plus fragiles notamment - à faire face à l'évolution de la situation économique et aux conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine. Mais il ne suffira pas de soigner les symptômes pour enrayer l'accumulation de ces crises fortement interdépendantes. L'urgence économique, sociale, environnementale ou climatique actuelle incite fortement à repenser notre société sur le long terme. Espérons que notre Ministre saura convaincre ses collègues de l'importance de l'ESR pour préparer cet avenir, et de la nécessité de mettre en œuvre - sur le long terme - des moyens suffisants pour que nous puissions remplir l'ensemble de nos missions...

Patrick Lemaire

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

Compte rendu du congrès 2022 du Collège, les 7 et 8 avril au Musée des Confluences à Lyon

L'assemblée générale 2022 du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France a eu lieu le 8 avril 2022 au Musée des Confluences à Lyon. Vous trouverez un descriptif de cette réunion sur la [page dédiée](#) du site du Collège. Cette réunion avait une importance toute particulière. Tout d'abord, c'était la première fois que nous nous retrouvions physiquement et pouvions avec grand plaisir enfin découvrir les collègues dans toute leur hauteur et non plus seulement en gros plan. La [photo de groupe](#) en témoigne. D'autre part, c'était l'occasion de mesurer le chemin parcouru en termes de visibilité externe et de structuration interne depuis la création du collège. Les détails de ces étapes sont disponibles dans le rapport d'activité et sur les diapositives présentées en AG par Patrick Lemaire, président du Collège.

Lors de sa fondation, le Collège comptait 49 membres dont 6 membres associés. A la fin de sa première année d'existence, le collège compte 67 membres : 4 membres associés; 26 sociétés du domaine des Lettres, SHS et droit ; 20 du domaine des Sciences et Technologies ; 17 du domaine des Sciences de la Vie et de l'Environnement. Le nombre de collègues ainsi rassemblés au travers de leurs sociétés savantes est de l'ordre de 42 000, sur un total de 176 000 personnes dans la recherche publique dont 115 000 chercheurs (source: [chiffres 2020](#)). Le Collège représente donc une partie significative des forces nationales.

Une nouvelle version des statuts et du règlement intérieur a été adoptée pour créer un nouveau groupe au sein du Conseil d'administration du Collège, représentant les membres associés. C'est l'heureux aboutissement d'une longue réflexion engagée depuis la fondation du Collège pour intégrer au mieux les membres associés. On trouvera le [détail de ces documents](#) sur le site Web dès qu'ils auront été validés par la préfecture (en cours).

Le collège s'est aussi doté d'outils de gestion interne, en participant notamment au plan "Mon asso facile" de la MAIF qui accompagne les associations dans leur développement. L'ensemble des données associatives et financières du Collège est maintenant géré sur la plateforme [AssoConnect](#) qui équipe plus de 20 000 associations.

Parmi les actions marquantes de cette première année, on peut citer la mise en place d'un [site web](#), d'une équipe de communication (qui a réalisé le logo ci-dessus, et ouvert des comptes réseaux sociaux). Sur le plan politique, le Collège a publié plusieurs prises de position bien relayées dans la presse (*Le Monde*, *Libération*, Agence de presse AEF, etc.). Chaque prise de position est recensée sur la [page dédiée](#) du site web, elle fait également l'objet d'un article d'actualités, et est envoyée à une sélection de journalistes, dont les agences de presse spécialisées dans l'ESR : AEF et News Tank.

Quatre axes ont été identifiés lors de l'AG pour les années à venir :

- Renforcer la communauté académique en favorisant en particulier le dialogue entre disciplines
- Favoriser l'appropriation des méthodes et travaux de recherche par le public
- Renforcer les liens avec les mondes économiques et politiques
- Renforcer la structuration du Collège

Ces axes feront l'objet d'une présentation plus détaillée dans un prochain numéro de Collège Info.

Ce premier congrès annuel du Collège s'est poursuivi l'après-midi par un séminaire sur "Éthique et intégrité scientifique" avec la participation des collègues suivants :

- [Joël Moret-Bailly](#), référent déontologue, référent lancement d'alertes, référent laïcité et chargé de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au CNRS
- [Françoise Simon-Plas](#), déléguée à la déontologie, à l'intégrité scientifique et à l'éthique des projets de recherche à INRAe

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

- [Marc Billaud](#), directeur du Département de sciences humaines et sociales du Centre de cancérologie Léon Bérard
- [Olivier Le Gall](#), président du Conseil français de l'intégrité scientifique, directeur de recherche INRAe

Vous pouvez revivre ces interventions sur la [chaîne Youtube](#) du Collège

Congrès 2023 : Rennes début du Printemps 2023

Après le premier Congrès du Collège cette année à Lyon, nous nous réunirons en 2023 au début du printemps à Rennes, l'ENS Rennes ayant offert de nous accueillir. Luc Bougé sera notre hôte, merci à lui !

Cet événement aura plusieurs composantes : des réunions du CA et des commissions thématiques en présentiel, un événement destiné au public à déterminer, l'assemblée générale et une demi-journée académique sur un thème transversal d'intérêt pour tous les membres qui permettrait aussi de mettre en valeur les réalisations locales. Pour Rennes 2023, le thème actuellement envisagé est : « Enjeux territoriaux de la médiation scientifique ». Les sociétés membres peuvent bien sûr proposer d'autres thèmes, en indiquant les porteurs de l'opération. Le thème définitif sera fixé en septembre afin de pouvoir faire des demandes de subventions aux collectivités territoriales.

Si vous désirez porter l'organisation d'une demi-journée d'échanges sur l'un des thèmes transversaux stratégiques pour le Collège, dans le cadre de l'AG ou séparément, n'hésitez pas à en faire part au CA des sociétés dont vous êtes adhérent.e.

Structuration du Collège

Composition du CA 2022

Sans compter les démissions éventuelles en cours d'année, il est prévu qu'un tiers des administrateurs/trices de chaque groupe disciplinaire soient renouvelé.e.s chaque année. Suite à la création d'un groupe représentant les membres associés du Collège, un siège d'administrateur/trice était ouvert au vote dans ce groupe.

Du fait de la démission de Jocelyne Caboche en cours d'année, 8 sièges étaient vacants, 2 dans chacun des groupes électoraux sciences et technologies et LSHS, 3 en sciences du vivant, et un dans le groupe des membres associés. 9 candidat.e.s se présentaient, dont 6 sollicitant le renouvellement de leur mandat.

Sont élu.e.s administrateurs et administratrices pour 3 ans :

Groupe Sciences et technologies :

Eric Arquis, Association Française de Mécanique (second mandat)

Marc Taillefer, Société Chimique de France (second mandat)

Groupe Sciences du Vivant

Bruno Allard, Société Française de Myologie (premier mandat)

Clément Léna, Société des Neurosciences (premier mandat)

François Massol, Société Française d'Ecologie et d'Evolution (second mandat)

Groupe Langues et SHS

Magali Boutrais, Association des Enseignants Chercheurs en Sciences de l'Éducation (second mandat)

Pierre Lurbe, Société d'Études Anglo-Américaines des XVIIe et XVIIIe Siècles (second mandat)

Groupe membres associés

Claire Dupas, Femmes & Sciences (premier mandat).

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

Composition du bureau 2022 élu par le CA

Patrick Lemaire, Président

Luc Bougé, secrétaire général

Florence Hachez-Leroy, Vice-présidente en charge de l'interdisciplinarité

Rémi Mounier, Vice Président en charge des relations avec les mondes économique et politique

Guy Wormser, Vice-président en charge du développement interne

Anne Guillaume, conseillère

Magali Boutrais, trésorière

Bruno Allard, trésorier adjoint.

Vous pourrez retrouver tous les membres du CA et du Bureau sur la page « [Qui sommes-nous ?](#) » du site web du Collège. Vous noterez que la proportion de femmes reste inférieure à 50% au CA (7/19) et au bureau (3/8). A méditer lors des propositions de candidat.e.s pour les années à venir...

Lancement des comptes réseaux sociaux du Collège

Après avoir démontré sa capacité à mobiliser et fédérer des chercheurs sur des actions de rencontre, le Collège des Sociétés Savantes doit maintenant montrer sa capacité à communiquer et à valoriser les événements réalisés. Pour cela, une équipe de communication volontaire a créé début mars des comptes réseaux sociaux pour le Collège sur Twitter ([@SocSavantes](#), 218 abonné.e.s) instagram([@societessavantes](#), 64 abonné.e.s), Facebook ([@SocietesSavantes](#), 130 abonné.e.s) et LinkedIn ([societessavantes](#), 158 abonné.e.s). Afin de permettre une visibilité de ces outils, nous vous invitons dès à présent à :

- Vous abonner à chacun de ces comptes, si vous utilisez ces médias sociaux, au titre de votre société et à titre personnel.
- Partager les informations émises par le Collège dès que vous le pouvez et le jugez pertinent
- Désigner un responsable de la communication au sein de votre société pour interagir avec le Collège sur ses futurs événements et campagnes de diffusion.

Vous pouvez également mentionner les comptes du Collège pour que nous partagions des informations sur nos réseaux. Les outils du Collège devant évidemment bénéficier à l'ensemble des sociétés membres, n'hésitez pas à nous faire savoir lorsque l'une de vos actualités doit être mise en avant, via les réseaux sociaux ou le site web du Collège.

- Le collège a également une [chaîne Youtube](#) afin de partager les enregistrements audio et/ou vidéo des événements organisés par le Collège. Elle permettra au public et à tous les adhérent.e.s des membres du Collège de bénéficier de la rediffusion des événements, ainsi que de mettre en ligne des ressources et des contenus originaux liés aux thématiques que nous défendons.
- Vous pouvez y retrouver deux playlists. La première inclut les 5 vidéos des interventions de la demi-journée du 8 avril dédiée à l'intégrité scientifique. La seconde présente les vidéos du Printemps de l'interdisciplinarité. 7 vidéos sont actuellement en ligne, les autres arriveront dans les prochains jours.

Pour toute question sur la communication du Collège sur ces réseaux, ou pour rejoindre l'équipe communication, vous pouvez contacter Eléa Héberlé et l'équipe communication sur son [compte mail dédié](#).

Appel à proposition de nouveaux membres associés

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

Les membres associés sont des associations de visibilité nationale à caractère scientifique, éducatif ou culturel qui satisfont aux conditions de la [charte des membres associés](#). Ce sont par exemple, des associations de médiation scientifique ou de promotion des sciences, de dirigeant.e.s de l'ESR ou de hauts fonctionnaires, de professeurs du secondaire ou du primaire, de journalistes, etc.

Afin d'accroître les interfaces avec la société française, une priorité pour l'année 2022 est d'accueillir une vingtaine de nouveaux membres associés qui s'ajouteront aux quatre membres actuels : Femmes & Sciences, Femmes et Mathématiques, Les Petits Débrouillards et l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie.

La campagne de proposition de nouveaux membres associés est lancée cette semaine n'hésitez pas à suggérer des membres associés potentiels au CA de votre société.

Première conférence de presse du Collège

Le Collège a organisé sa première conférence de presse par visio-conférence le mercredi 20 avril 2022, animée par les trois vice-président.e.s du Collège et son président. Nous y avons présenté le Collège, ses membres, ses actions et sa stratégie d'action pour l'année à venir et au-delà définie lors de l'AG 2022.

Cette conférence de presse a également permis d'aborder la place des connaissances académiques dans la réponse aux enjeux planétaires et nationaux actuels, et de revenir sur la très faible visibilité des thématiques scientifiques dans la campagne présidentielle 2022. Elle a donné lieu à un [article](#) d'Olivier Monod dans la section science du journal Libération.

Actions du printemps

Printemps de l'interdisciplinarité

Première édition en 2022, le printemps de l'interdisciplinarité, qui a vocation à être annuelle, était organisé cette année en lien avec l'[Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable](#), du 7 au 9 juin 2022 à Paris, sur le campus Jussieu, grâce au soutien de Sorbonne Université. Intitulé "*Sapiens interdisciplinaris* : engagé.e.s pour l'avenir", ces journées visaient à présenter des expériences de pratiques interdisciplinaires entre champs d'étude traditionnellement éloignés. Un grand merci à l'équipe de communication, et en particulier à Eléa Heberlé et à Aude Nommick pour leur soutien et la belle affiche.

Une trentaine d'intervenants ont pris la parole, le plus souvent en binôme interdisciplinaire, pour présenter des projets concrets, leurs motivations, les difficultés et les apports du travail interdisciplinaire. Ce type de démarche est en effet le plus à même de répondre aux défis actuels de la société française. Questions de santé, d'environnement, de patrimoine, d'agroécologie et de pratiques agricoles, etc. sont autant de thèmes où il s'agit de combiner des approches des sciences physiques/maths/du vivant, des sciences humaines et sociales et des sciences de l'ingénieur. Beaucoup de thèmes ont été soulevés comme les questions sémantiques, la nécessité du temps long pour s'approprier mutuellement, ou encore le besoin de lieux spécifiques où construire ensemble les objets de recherche.

Deux tables rondes ont marqué les échanges : la première a réuni des doctorant.e.s issus de champs scientifiques très différents mais contraints de travailler ensemble au sein d'un projet pluridisciplinaire mené sur la maladie de Crohn. Leur témoignage a souligné à la fois la richesse de cette situation mais les grandes difficultés à mettre en œuvre la collaboration interdisciplinaire à leur niveau et la prise de risque pour leurs propres travaux. La seconde était consacrée à la formation à l'interdisciplinarité à tous les niveaux de l'enseignement supérieur : licence, master, doctorat, et formation des maîtres. Les échanges ont conduit à dégager des pistes futures de réflexion comme l'introduction de composantes majeures/mineures dans les cursus afin de favoriser l'interdisciplinarité, les difficultés de publication et

diffusion des travaux dans ce champ, la nécessité de confronter les expériences dans ce domaine entre établissements, etc.

Le public pouvait se rendre sur place ou suivre les échanges à distance. Le programme peut être consulté sur la [page web dédiée](#) du site du Collège et les vidéos sont consultables sur la [playlist](#) de notre chaîne youtube. Vous pouvez dès maintenant visionner :

- [Introduction du Printemps de l'Interdisciplinarité](#), par Florence Hachez Leroy, organisatrice de l'événement
- [Table ronde : Les causes environnementales de la maladie de Crohn](#)
- [L'interdisciplinarité au service du Patrimoine Scientifique](#)
- [L'archéologie : les enjeux de l'interdisciplinarité et du partage de la connaissance](#)
- [Innovation et science fiction](#)
- [Printemps de l'Interdisciplinarité - Le Projet "One Health"](#)
- [Table ronde : Comment former à l'interdisciplinarité ?](#)

Femmes en tête

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes 2022, le Collège a lancé la première édition de l'opération "Femmes en tête" qui vise à mettre en lumière les femmes du monde de la recherche, dans toute leur diversité disciplinaire, de parcours, d'âges, de niveaux de carrière (Voir Collège-info n°3). Vous pouvez retrouver les [10 portraits](#) sur le site web dans la rubrique actualités et sur les réseaux sociaux du Collège.

Interpellation des candidat.e.s aux élections présidentielles

Dans le cadre de l'élection présidentielle, le Collège a souhaité interpeller les douze candidat(e)s pour qu'ils/elles puissent s'exprimer sur leur politique en matière de recherche académique ou privée, d'enseignement supérieur.

Un groupe de travail composé de 10 personnes (Faouzia Kalali, Guy Wormser, Etienne Coutureau, Yves Bertrand, Geneviève Pourroy, Alain Kerhervé, Ghislain Leroy, Elisabeth Gnansia, Carole Bachelot, Rémi Mounier) appartenant à des sociétés savantes de disciplines diverses a élaboré un [questionnaire](#) qui comportait 4 sections (confiance en les sciences, importance de la recherche fondamentale, prise en considération des sciences dans la décision politique, garantie des libertés académiques), qui se déclinait en 15 questions .

M. Jadot, M^{me} Le Pen et M. Mélenchon sont les seul.e.s candidat(e)s qui ont répondu. Vous trouverez leur réponse ici (mettre le lien pour renvoyer au site internet). Nous remercions particulièrement MM. Jadot et Mélenchon pour leurs réponses détaillées. De manière générale, les différents médias ou associations qui ont tenté d'interpeller les candidats sur leur programme en matière d'ESR ont peiné à trouver les bons contacts dans les états-majors et à obtenir des réponses détaillées de la plupart des candidats.

Ces difficultés nous ont convaincu que l'infrastructure nécessaire à l'interpellation des candidat.e.s aux législatives sur leur rapport à la recherche et à l'enseignement supérieur était démesurée par rapport aux gains possibles. L'ESR n'a de nouveau pratiquement pas été abordé lors des campagnes des deux tours.

Vous trouverez sur le site les deux prises de positions relatives aux élections présidentielles:

- « [Appel aux candidat et candidates à la présidentielle à débattre sur les questions climatiques et environnementales](#) » publié le 11 février 2022 par 43 associations membres du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France.
- « [Adresse aux candidat.e.s à l'élection présidentielle de 2022](#) » – Communiqué publié par le Conseil d'Administration du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France le 21 mars

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

2022, afin d'interpeller les candidat.e.s sur l'absence des questions relatives aux sciences et à la recherche dans les débats.

Travail des commissions thématiques

Commission enseignement scolaire du Collège et le plan Sciences dans le primaire

Dans la dynamique du plan *Mathématiques* et du plan *Français*, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont décidé de mettre en place un plan *Sciences et technologie à l'école primaire*. Piloté par l'inspectrice générale Anne Szymczak, il a pour but de renforcer et dynamiser l'enseignement des sciences à l'école via la formation continue des enseignants.

Le collège a été contacté pour envoyer un représentant dans le comité national stratégique de suivi de ce plan. C'est la première fois que le Collège est ainsi sollicité et nous nous en réjouissons. C'est Estelle Blanquet, de la société Française de Physique, qui représente le collège.

Dans le cadre de ce plan *Sciences*, les ministères souhaitent mobiliser la communauté scientifique au sens large, grâce au relai des sociétés savantes, et solliciter des interventions dans les classes ou auprès des enseignants. La proposition est très ouverte : exposé, suivi de projet, animation ... tout semble bienvenu.

Néanmoins, pour que cette proposition débouche sur des actions pertinentes, auprès des élèves comme des enseignants, il semble important de lui donner un minimum de contours : comment concrètement mobiliser les personnels de la recherche ? Quels cadres leur proposer pour leurs interventions ? La commission enseignement va engager cette réflexion, dans le but de faire des propositions au comité de suivi.

Commission doctorat

Les actions de la commission seront développées dans le numéro d'automne de Collège info. Nous y reviendrons entre autres sur le décret de modification de l'arrêté encadrant le diplôme national du doctorat, prévu dans la LPR, qui a été approuvé par le CNESER le 14 juin 2022.

Guerre en Ukraine

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2024, le CA du Collège a publié un communiqué de presse en soutien aux scientifiques et étudiant.e.s Ukrainien.ne.s. Vous pouvez le retrouver [ici](#).

Une [section dédiée](#) du site web du Collège recense des initiatives françaises, Européennes ou mondiales permettant d'apporter de l'aide (juridique, logement, emploi) aux collègues ukrainien.ne.s désirant trouver refuge en France. Si vous avez des informations additionnelles à ajouter n'hésitez pas à contacter : presidence@societes-savantes.fr

Sollicitations

Nous avons reçu deux sollicitations venant de la société civile au cours des deux derniers mois.

Cour d'appel

Un conseiller de la cour d'appel qui souhaitait explorer une collaboration possible avec le Collège nous a contacté courant mars 2022 afin d'explorer une collaboration possible de la cour d'appel avec le Collège pour mobiliser davantage la recherche académique autour de la résolution d'affaires judiciaires demandant des connaissances techniques plus avancées que celles dont disposent les laboratoires de police scientifique. Il nous invite à un dialogue afin d'identifier des compétences et des solutions susceptibles de contribuer à la résolution d'affaires judiciaires, tout en nous faisant mieux connaître le monde du droit. Il espère pouvoir construire un dialogue pérenne entre magistrats et scientifiques.

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

Parmi les perspectives évoquées, la constitution d'un petit groupe de scientifiques issu.e.s de disciplines variées et désirant explorer avec les magistrats leurs besoins. Si vous désirez rejoindre ce groupe, merci de contacter : presidence@societes-savantes.fr

Conseil scientifique des Entretiens territoriaux de Strasbourg

Le Collège des sociétés savantes académiques de France a été invité à entrer au Conseil scientifique des [Entretiens territoriaux de Strasbourg \(ETS\)](#), rencontre annuelle des cadres dirigeants de la Fonction publique territoriale (~2 millions de personnes) organisée par le [Centre National de la Fonction Publique Territoriale](#) CNFPT et l'[Institut National des Etudes Territoriales](#). Cette année les ETS se dérouleront les 15 et 16 décembre 2022 à Strasbourg et auront pour thème "La décision".

Le conseil scientifique est composé de représentants des principales associations de cadres de direction (exemple: Association des Ingénieurs Territoriaux de France) et d'élus territoriaux (exemple: association des maires de France). Les partenaires des collectivités qui contribuent à transformer l'action publique locale y ont également leur place (exemple: Office Français de la Biodiversité). Son rôle est d'accompagner le CNFPT dans la définition et l'enrichissement de la programmation. Florence Hachez-Leroy y représente le Collège et a fait plusieurs propositions d'intervenant.e.s dans les domaines de la prise de décision en situation d'incertitude, et de l'apport de l'IA à la prise de décision.

Merci pour votre lecture, nous espérons que ce bulletin vous aura intéressé ! N'hésitez pas à nous [contacter](#) si vous désirez vous impliquer dans les actions du Collège.